

COLLEGE Jean RACINE

2, rue Jean RACINE

78220 VIROFLAY

☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx

ce.0780184b@ac-versailles.fr



Semaine n°26 de Jean RACINE

Du lundi 3 avril au samedi 8 avril 2023

Épigrammes de Racine sur les critiques d'Andromaque (1667)



Le dramaturge adresse publiquement ses critiques dans la dédicace et la préface de la première édition de la pièce. Il y joue des hiérarchies sociales de la cour, en rappelant que le roi et la reine, arbitre du goût, apprécient tous deux ses pièces : le premier en soutenant *Alexandre le Grand*, la seconde en adoubant par des larmes le manuscrit d'*Andromaque*.

Il affirme avoir été fidèle à ses modèles antiques, et s'appuie sur Aristote pour justifier la faiblesse de ces personnages : contre une conception héroïque de la tragédie, il soutient que le tragique ne peut naître que de la faute de héros imparfaits, "ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants". Racine commence ainsi à répudier la tragédie cornélienne.

La polémique d'*Andromaque* est vive. Une pièce, représentée en 1668, achève de l'aviver. *La Folle querelle ou la critique d'Andromaque*, composée par Adrien-Thomas Perdou de Subligny et créée par Molière au Palais-Royal en mai 1668, prend précisément pour sujet la pièce *Andromaque* et la querelle qu'elle suscite, en ramassant l'ensemble des critiques.

Il a parfois été avancé que Subligny écrit sous commande de Molière, voire que celui-ci a lui-même écrit la pièce. Auteur ou non, Molière trouve une forme de revanche sur Racine en créant la pièce avec sa troupe et quoique les recettes soient maigres, il prolonge les représentations jusqu'au mois de juillet. *La Folle querelle* reprend la forme des petites comédies satiriques apparues pour la querelle de l'*École des femmes* en 1663, qui avaient pris pour principe de placer la louange de la pièce en question dans la bouche de personnages ridicules, et la critique dans celle de personnages nobles.

Les attaques portent sur la composition et la versification d'*Andromaque*, sur l'attitude morale des personnages, et visent à abaisser la plume de Racine en imaginant ce que Corneille aurait composé sur le même sujet. La pièce de Subligny manque toutefois largement son objectif polémique en ne rencontrant qu'un succès médiocre.

Au contraire, le fait d'opposer Racine à Corneille souligne un jugement alors ubiquiste : dès sa troisième tragédie, le très jeune auteur réussit à approcher les pièces de celui consacré par le public, la critique et le roi comme le meilleur dramaturge français. La référence à Corneille est fréquente dès les premières représentations d'*Andromaque* : le public, et dans celui-ci les critiques comme Saint-Évremond, voit en Racine un successeur, plutôt qu'un concurrent, à l'auteur vieillissant.

Le succès d'*Andromaque* apporte à Racine une fortune considérable. En 1668, dans le même temps qu'il hérite de terres de son grand-père Sconin, il reçoit de la troupe de l'hôtel de Bourgogne environ 4 500 livres.

En conséquence, le dramaturge fait en mars 1668 un premier placement, en remboursant la somme de 2 800 livres due par l'un de ses proches à son cousin Nicolas Vitart et à la sœur de celui, M^{me} de Sacy, contre une rente annuelle de 390 livres. Pour autant, il ne dilapide pas sa jeune fortune ; son premier souci est de garantir sa sécurité financière future pour assurer sa carrière d'écrivain. Racine possède alors des revenus fixes de 1.700 livres par an. Une livre est évaluée à environ 30 € actuel, ce qui fait pour 1.700 livres 51.000 € actuel environ.



Préambule

Championnat de danse des Yvelines du 29 mars 2023

Un grand merci à Mme Nechar et à tous nos élèves, qui sont champions des Yvelines en danse et qualifiés pour le championnat académique.



ées de France

is, le ministère a livré les indicateurs des collèges incluant la moyenne des notes aux épreuves écrites du brevet.

collèges publics, le Collège franco-allemand de Buc s'impose avec une moyenne de 15,4/20 à ces mêmes écrits. Les élèves, bilingues, y sont admis sur concours.

Dans le classement des lycées, des établissements d'excellence se distinguent. Cette année, Stanislas est devancé par son grand rival parisien Louis-le-Grand, qui occupe la première place, avec une note de 19,7/20. Un résultat qui s'explique

par un taux d'accès au bac depuis la seconde quasi maximal (98 %). Ce qui veut dire que le lycée n'écrème pas ses élèves une fois qu'ils sont admis en seconde. L'établissement a aussi un taux de réussite de 100 % au bac ainsi qu'un taux de mentions de 99 %. Il se distingue d'Henri-IV, son concurrent de la montagne Sainte-Genève, par une valeur ajoutée légèrement supérieure. Cet indice, calculé par les

services statistiques du ministère, est la différence entre le taux de mentions réel et celui attendu compte tenu du profil socio-économique des élèves.

Comme pour les collèges, les lycées privés obtiennent de meilleurs résultats. Autre constat, la plupart des lycées du top 30 se situent en région parisienne. Condorcet (9e), le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye ou encore

Charlemagne (4e). À la troisième place se hisse cependant un établissement particulier : l'École supérieure des arts appliqués et du textile, à Roubaix. L'établissement mène à l'obtention d'un bac ST2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués), et excelle dans son domaine : sur les 70 élèves présentés en 2022, 99 % ont obtenu le sésame et 94 % avec mention. Les critères qui ont permis d'élabo-

rer ce classement pourraient être amenés à évoluer : cette année encore, Fabienne Rosenwald a promis de fournir des indicateurs afin « d'éclairer davantage le parcours postbac des lycéens ».

En effet, le taux de réussite au bac, 86 % en 2022 pour la voie générale, est un indicateur de moins en moins pertinent pour évaluer la performance académique d'un établissement. ■

er les meilleurs candidats

mètre. Il fonctionne sur un jeu d'offre et de demande qui nous permet de sélectionner parmi les meilleurs élèves de Paris. Enfin, contrairement à d'autres lycées, Louis-le-Grand n'est pas assis à un secteur géographique et nous recrutons des élèves dans toute la capitale.

Affelnet est paramétré pour favoriser le recrutement d'élèves boursiers, est-ce que cela n'écarte pas de très bons éléments ?

Grâce à cette procédure, nous sommes passés de 10 % à 20 % de boursiers en seconde. Le logiciel a sûrement permis d'éviter l'auto-censure. Je pense que des jeunes qui n'auraient pas osé monter un dossier d'inscription pour Louis-le-Grand se décident plus facilement à cocher une case sur un site internet. Pour autant, mixité sociale ne signifie pas mixité scolaire,

nous continuons de recruter d'excellents candidats, qu'ils soient boursiers ou non. Nous devons attendre de voir les résultats de nos élèves de seconde au bac avant de pouvoir l'attester formellement, mais pour l'instant les professeurs n'ont pas noté de baisse de niveau.

Le ministère prépare aussi des indicateurs sur l'orientation des bacheliers. Comment se situe votre établissement ?

Notre lycée est atypique. Ici, 68 % des élèves s'orientent en classes préparatoires, contre seulement 10 % dans les autres lycées. Le fait d'enseigner à des lycéens très motivés permet aux professeurs de les faire travailler davantage. Ils traitent le programme, mais vont aussi plus loin, cela permet à nos élèves de disposer d'un bagage de connaissances renforcé. ■



Une classe du groupe scolaire Charles-Péguy, à Bobigny. CYRIL LEMAITRE/AGENCE DIVERGENCE POUR LE FIGARO

excellence pour toutes

élèves qui le souhaitent, une chaire est accessible pour se recueillir. Une messe y est proposée chaque vendredi matin.

Le choix de Bobigny n'est pas anodin. « Il y a là une démarche universaliste d'éduquer tout le monde. Les familles, souvent installées à Bobigny et à Drancy, ne sont pas sélectionnées sur le critère de l'argent », poursuit le directeur. D'ailleurs, les frais d'inscription varient en fonction du quotient familial. Une année au collège coûte entre 600 et 1 200 euros. Selon les chiffres de l'Apac (aide au pilotage et à l'autoévaluation), le collège Charles-Péguy accueille 20 % d'enfants de cadres supérieurs, 15 % d'enfants de cadres moyens, 35 % d'enfants d'employés et artisans, et 30 % d'enfants d'ouvriers et inactifs. « Cette mixité est là et pour que les élèves se créent une place indépendamment de leur origine », affirme Guillaume Marie, qui compte en moyenne une place pour deux candidatures.

Pour intégrer l'établissement, les bulletins des deux dernières années sont demandés, ainsi qu'une lettre de motivation des parents et de l'élève, avant que la famille soit reçue en rendez-vous. Pour les filles qui ont été acceptées, le coup de foudre avec le col-

lège est immédiat. « Ici, c'est rare qu'un professeur ne soit pas là. Et, quand c'est le cas, il rattrape son cours. Dans mon ancienne école, j'avais pris du retard dans le programme à cause des absences des enseignants », témoigne en souriant Hana, 12 ans. Un avis partagé par sa camarade Lisa : « Les professeurs et les élèves sont bienveillants. Ce qui rend l'ambiance très agréable. » Une attention qui permet également aux élèves d'être guidés au mieux pour leur orientation, notamment en classe de troisième. « Notre objectif n'est pas que toutes nos élèves aient un bac - 8 en droit. Nous prenons en compte tous les parcours », assure le chef d'établissement.

Le collège favorise aussi l'accès à la culture. Sorties au Louvre, au Musée d'Orsay, voyages à Londres ou encore immersions au tribunal, les jeunes filles vivent de riches expériences. « Il y a toujours plein de projets en cours. C'est un collège vivant », note le chef d'établissement. La cloche sonne. Les dernières sorties dans le calme pour profiter de la récréation. Chacune tient élégamment la porte à sa camarade et n'oublie pas de saluer poliment le directeur. « Quel établissement chaleureux ! », conclut Guillaume Marie. ■

Classement des 30 meilleurs collèges publics

La redaction a pris en compte la moyenne aux épreuves écrites du brevet 2022 et sa valeur ajoutée, soit la différence entre sa moyenne et celle attendue au vu du profil des élèves scolarisés.

	Taux de réussite	Moyenne à l'écrit	Valeur ajoutée
1 COLLEGE FRANCO-ALLEMAND, Buc	100%	15,4	ND
COLLEGE INTERNATIONAL, Noisy-le-Grand	100%	15,3	+1,2
COLLEGE INTERNATIONAL, Valbonne	99%	15	+0,4
LE PARC, Saint-Maur-des-Fossés	97%	14,6	-1,3
HENRI IV, Paris 5 ^e	99%	14,4	-0,3
CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE, Lyon 7 ^e	99%	14,3	ND
PASTEUR, Caen	98%	14,2	-0,2
MICHELLET, Toulouse	99%	14,1	+0,2
COLLEGE INTERNATIONAL, Saint-Germain-en-Laye	100%	14,1	-0,5
JEAN RACINE, Virvilly	92%	13,9	+0,2
LOUIS PASTEUR, Neuilly-sur-Seine	94%	13,9	+0,2
LA BECHELIERE, Saint-Cyr-sur-Loire	99%	13,8	+1,2
ROGNONI ECOLE DES ENFANTS DU SPECTACLE, Paris 5 ^e	100%	13,8	-1,6
HECTOR BERLIOZ, Vincennes	99%	13,7	-0,3
MONTAIGNE, Paris 6 ^e	99%	13,7	+0,3
JEAN FRANCO, Saint-Etienne-de-Tinée	100%	13,6	ND
BOURG-CHEVREUIL, Cessen-Sévigné	98%	13,5	+0,8
JEAN-BAPTISTE SAVY, Paris 16 ^e	98%	13,5	0
LAKANAL, Sceaux	96%	13,5	-0,2
LAVOISIER, Paris 5 ^e	98%	13,5	-1,1
ALAIN-FOURNIER, Bordeaux	97%	13,4	+0,1
PIERRE ALVISEI, Paris 5 ^e	98%	13,4	-0,1
HOCHE, Versailles	91%	13,4	-0,2
CESAR, Roquefort-les-Pins	99%	13,4	-0,4
JACQUES MONOD, Ludres	99%	13,3	+0,9
YVES DU MANOIR, Vauresson	97%	13,3	+0,6
LES DRIMEAUX, Rennes	96%	13,3	+0,3
CHAPTAL, Paris 5 ^e	98%	13,3	-0,1
RAYMOND QUENEAU, Paris 5 ^e	96%	13,2	+0,8
CARNOT, Lille	94%	13,2	+0,5

Source : DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)/AEN. ND : non disponible.

Classement des 30 meilleurs collèges privés

La redaction a pris en compte la moyenne aux épreuves écrites du brevet 2022 et sa valeur ajoutée, soit la différence entre sa moyenne et celle attendue au vu du profil des élèves scolarisés.

	Taux de réussite	Moyenne à l'écrit	Valeur ajoutée
1 STANISLAS, Paris 6 ^e	100%	16,6	ND
Blomet, Paris 15 ^e	100%	16,2	-1,2
SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, Paris 16 ^e	100%	16,1	-0,3
MADELEINE DANIELOU, Roull-Malmaison	100%	15,9	+0,1
SAINTE-MARIE, Neuilly-sur-Seine	100%	15,8	+0,3
LA TOUR, Paris 16 ^e	100%	15,7	-0,7
SAINT-AMBROISE, Paris 11 ^e	100%	15,7	+0,5
LACROIX, Marseille 13 ^e	100%	15,5	+1,8
LES CHARTREUX-SAINT-CHARLES, Lyon 4 ^e	100%	15,5	+1,2
NOTRE-DAME DE FRANCE, Paris 13 ^e	100%	15,4	-1,9
PROVENCE, Marseille 8 ^e	100%	15,4	-1,6
MARCO INSTITUTION, Marco-en-Barroed	100%	15,4	-1,4
LE GYMNASSE JEAN STURM, Strasbourg	99%	15,4	+1,3
EPIN, Vitry-sur-Seine	100%	15,4	-1,1
SEVIGNE, Paris 5 ^e	100%	15,3	ND
FENELON SAINTE-MARIE, Paris 8 ^e	98%	15,2	-1,4
SAINTE-GENEVEVE, Arrières-sur-Seine	100%	15,2	-1,2
BOSSUET-NOTRE-DAME, Paris 10 ^e	100%	15,2	+1,0
NOTRE-DAME DE SION, Paris 6 ^e	100%	15,2	+0,7
EMILIE DE RODAT, Toulouse	100%	15,1	-1,4
NOTRE-DAME DES MISSIONS, Charente-le-Pont	100%	15,1	+0,9
SAINT-JUSTIN, Levallois-Perret	100%	15,1	-0,7
DES CHARTREUX-CROIX ROUSSE, Lyon 1 ^e	100%	15	-1,2
SEUR ROSALIE, Paris 5 ^e	99%	15	+0,9
DES FRANCIS BOURGEOIS, Paris 4 ^e	100%	15	-0,7
NOTRE-DAME, Saint-Germain-en-Laye	100%	15	+0,6
NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX, Neuilly-sur-Seine	100%	15	-0,4
SAINTE-DOMINIQUE, Neuilly-sur-Seine	100%	15	+0,3
SAINT-JEAN DE PASSY, Paris 16 ^e	100%	15	-0,4
DUPANLOUP, Boulogne-Billancourt	100%	15	ND

Source : DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)/AEN. ND : non disponible.

Le planning

Lundi 3 avril

11h20 - 12h20 : devoirs faits, salle 212

13h15 à 14h00 : Le bar (bureau d'aides rapides) aides en Français, Anglais, Espagnol, Histoire, Géographie, EMC en salle de permanence

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 212

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 112

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 201

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 202

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 208

Mardi 4 avril

13h15 - 14h00 : Le bar (bureau d'aides rapides) aides en Mathématiques salle de permanence

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 101

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 112

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 108

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 202

14h00 – 16h00 : GQS (Sensibilisation aux gestes qui sauvent) avec la classe de 5^{ème} 3 salle de permanence

15h20 à 16h15 : **semaine A** Le bar (bureau d'aides rapides) aides en Histoire Géographie EMC en salle 104

16h20 - 17h20 : devoirs faits, salle 101

18h00 : Conseil d'administration au réfectoire

Mercredi 5 avril

10h20 – 12h20: GQS (Sensibilisation aux gestes qui sauvent) avec la classe de 5^{ème} 6 salles : 203, 204

10h20 - 11h20 : devoirs faits, salle 201, Salle 212 semaine A

13h00 – 14h30 : Danse Groupe 1 dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

14h30 – 16h00 : Danse Groupe 2 dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

13h00 – 14h15 : Basket-Ball dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

14h15 – 15h30 : Basket-Ball dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

15h30 – 17h15 : Volley-Ball dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

13h00 - 17h00 : JO ou Jeunes reporters certains mercredi lors de compétitions

Jeudi 6 avril

13h00 - 14h00 : Chorale salle de musique

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 207

13h00 - 14h00 : devoirs faits, salle 108

13h00 - 14h00 : JO ou Jeunes reporters au CDI

13h00 – 14h00 : Volley-Ball dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

14h00 : Commission des menus au réfectoire

16h20 - 17h20 : devoirs faits, salle CDI

Vendredi 7 avril

12h50 – 14h00 : Atelier "jeux de sociétés" se déroulera salle de permanence, 30 élèves maximum peuvent s'y inscrire d'une semaine sur l'autre au bureau de la vie scolaire.

15h20 – 16h15 : Badminton dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

16h20 – 17h15 : Badminton dans le cadre de l'AS au Gymnase Gaillon

Samedi 8 février

Les prévisions

Commission menu :
Jeudi 15 juin à 14h00



Sensibilisation aux gestes qui sauvent GQS, le participant doit être capable d'exécuter les gestes de premiers secours destinés à :

- Se protéger, protéger la victime et les témoins,
- alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique tout en attendant l'arrivée des secours.

Planning des gestes qui sauvent GQS : après ajustement

Jeudi 30 mars : 14h00 – 16h00 avec la classe de 5^{ème} 4 en salles 106 & 107

Mardi 4 avril : 14h00 – 16h00 avec la classe de 5^{ème} 3 salle de permanence

Mercredi 5 avril : 10h20 – 12h20 avec la classe de 5^{ème} 6 en salles 203 & 204

Mardi 11 avril : 14h00 – 16h00 avec la classe de 5^{ème} 1 salle permanence

Mardi 18 avril : 13h00 – 15h00 avec la classe de 5^{ème} 5 salle permanence

Mercredi 19 avril : 9h10 – 11h10 avec la classe de 5^{ème} 2 en salles 204 & 203

Mi-mai : Troisième répétition du chœur interdépartemental. Le concert aura lieu le 13 juin à la Seine musicale de Boulogne-Billancourt.

Mercredi 12 avril au lundi 17 avril : Accueil des correspondants Allemands à Viroflay

Lundi 17 avril 14h00 : GPDS bureau de la direction

Vendredi 21 avril : 13h00 – 16h00 Sortie scolaire au théâtre de St Quentin en Yvelines pour les 38 élèves de la section sportive danse.

Mercredi 3 mai : Journée mondiale de la liberté de la presse



Mardi 9 mai : Journée de l'Europe

Aujourd'hui, le 9 mai est devenu un symbole européen (journée de l'Europe) et concerne l'ensemble de la communauté éducative et tous les niveaux d'enseignement. La célébration de la Journée de l'Europe est l'occasion de rappeler les origines et les étapes de la construction européenne. Expositions, débats, initiatives culturelles et sportives, forums de type "parlement des jeunes" peuvent permettre à des jeunes européens de se rencontrer.

Mercredi 10 mai : Championnat d'Académie de Versailles de Danse, le 10 mai à Fosses (95)

Jeudi 11 mai au mardi 16 mai : Echange avec les élèves Allemands et nos élèves de LV2 et Bi langue de 3^{ème}.



Mardi 13 juin : Concert à la Seine musicale de Boulogne-Billancourt



Liaison 6^{ème} / CM2 quelques dates à retenir

- 1 classe de CM2 en Sc Physique le 11 avril avec Mme Mangé
- 1 classe, BD à haute voix, le 26 mai, à la médiathèque, avec Mme Cognet et Mme Monin
- 3 classes de CM2 avec le professeur d'EPS les 9, 16 et 20 juin
- 2 classes de CP, lecture de contes, les 15 et 22 juin, avec Mme Cognet et Mme Monin
- 5 classes de CM2, speed mathing avec les professeurs de Mathématiques et le professeur documentaliste
- 2 classes de CM2, jeux en anglais avec Mme Coudray et Mme Monin
- 2 classes de CM2, escape au CDI
- 1 classe de CM2, lecture interprétation de texte, avec Mme Lacoste
- Classes.. des lectures pendant les récréations de l'après-midi au CDI avec Mme Monin

ACCOMPAGNER LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS À L'ÉCOLE

L'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) permet de renforcer chez les élèves des compétences transversales indispensables pour se repérer dans un monde où les vecteurs d'information et de communication se multiplient. Cette évolution renouvelle la nécessité de former les élèves en éveillant leur curiosité intellectuelle, en développant leurs capacités d'analyse et de discernement, en leur apprenant à distinguer les faits et leurs interprétations et, plus généralement, à s'informer et analyser avant de juger.

Cette éducation aux médias et à l'information, inscrite dans le parcours citoyen et dans le parcours EAC, passe par la connaissance et l'utilisation des médias mais aussi par la mise en pratique des élèves, par exemple par la création de médias scolaires. La part collective du pass Culture permet de financer des projets ÉMI de la classe de 4^{ème} à la classe de terminale.

Le vademecum pour l'éducation aux médias et à l'information conçu par le ministère chargé de l'éducation nationale avec le Clémi et en collaboration avec le ministère chargé de la culture, a pour ambition de favoriser la généralisation de l'ÉMI par la mobilisation des enseignants de toutes disciplines et tous niveaux, ainsi que des personnels d'encadrement (chefs d'établissement, corps d'inspection). Il propose notamment une sélection d'activités pouvant être menées en classe.

Le vademecum pour créer une webradio scolaire propose un tour d'horizon complet de la mise en place d'une webradio, du cadrage des actions jusqu'à la mise en œuvre concrète en classe et en établissement.

Les deux guides sont à retrouver sur la page dédiée d'eduscol avec



de nombreuses autres ressources.

LES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES (IVAC) ET DES LYCÉES (IVAL)

Les IVAL, publiés par la Depp (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) depuis 1993, permettent d'évaluer l'action propre de chaque lycée en prenant en compte la réussite des élèves au baccalauréat et leur parcours scolaire dans l'établissement. Ils concernent l'ensemble des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels, publics et privés sous contrat.

Sur le même modèle, les IVAC, dont les résultats sont publiés **pour la première fois cette année**, visent à apporter des éléments d'évaluation de l'action propre de chaque collège sur la réussite de ses élèves à l'examen du brevet et sur l'accompagnement dans leur parcours scolaire. Ils concernent l'ensemble des collèges, publics et privés sous contrat.